

Pour diffusion immédiate

LE COMITÉ DE SUIVI DE LA RIVIÈRE BEURIVAGE SE RÉUNIT POUR UNE PREMIÈRE FOIS

Lévis, le 9 juillet 2014. – « C'est cette semaine que se tiendra la toute première rencontre du comité de suivi de la rivière Beaurivage créé ce printemps. Dans l'objectif de supporter les riverains de la rivière Beaurivage nous avons décidé de mettre sur pied un comité permanent de suivi qui verra à assurer une surveillance de cette rivière », a déclaré monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis.

Au cours de cette première rencontre de travail, on envisage, entre autres, faire le point sur la situation, établir les paramètres de travail et analyser les moyens d'information en place. Un mot d'ordre est donné : il faut travailler en « mode solution »!

Ce comité verra également à proposer des recommandations au comité exécutif quant aux moyens à mettre en place pour cerner les risques, prévenir les conséquences et atténuer les impacts pour les gens vivant aux abords de cette rivière.

« À la suite des crues printanières et des inondations de la rivière Beaurivage, nous avons rencontré en séance d'information les riverains victimes du sinistre engendré par la rivière Beaurivage. À ce moment, nous leur avons promis la création de ce comité de suivi », a précisé le maire de Lévis.

Au total, sept personnes composent ce comité. Madame Janet Jones et messieurs Mario Fortier et Réjean Lamontagne sont les membres du conseil municipal délégués. Monsieur Yves Després, directeur du Service de la sécurité incendie et monsieur Jean-Claude Belles-Isles, directeur de l'Environnement sont les personnes désignées de l'administration municipale. Enfin, deux citoyens, messieurs André Carrier et Vincent Raymond complètent ce comité. C'est en séance du conseil municipal que la création de ce comité a été adoptée.

« Ces personnes désignées seront nos yeux sur le terrain. Je compte sur eux pour nous proposer des recommandations. Je les remercie d'avance de leur implication », a renchéri monsieur Lehouillier.

À la suite de ces inondations, la Ville de Lévis a tenu une séance d'information pour les gens vivant aux abords des rivières Beaurivage et Chaudière. L'objectif principal de cette rencontre était non seulement de répondre aux interrogations des citoyennes et citoyens, mais aussi d'entendre leurs besoins et préoccupations afin que la Ville puisse effectuer les suivis requis auprès des autorités compétentes. La rencontre s'est conclue par un engagement du maire : créer un comité permanent de suivi de la rivière Beaurivage.

- 30 -

Source : Direction des communications
Téléphone : 418 835-8292

Direction des communications

2303, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Québec) G6W 5P7 Tél. : 418 835-8288 Téléc. : 418 835-8289 www.ville.levis.qc.ca

